

Oh ! ces enfants

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **66 (1927)**

Heft 26

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-221131>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

les commissaires, on proposa de déguster quelques bouteilles de vin d'honneur. Après le premier verre, chacun y alla de son appréciation : « Fameux » ou bien « fine goutte » ou encore « jolie couleur ». Jules au Sapeur — connu pour avoir le palais délicat — eut ce jugement définitif : « Oui, oui, vous avez raison, il se laisse boire ! »

Quand on aborda la question des sandwiches, les avis furent partagés. Les uns trouvaient que six jambons, ce n'était pas suffisant. Aussitôt le boursier demanda la parole :

— Moi, dit-il, en joignant les mains sur son ventre, je trouve qu'il ne faut pas s'emballer. Ces messieurs du Grand Conseil ne viendront pas tous à la réception. Notre village est éloigné de la capitale et puis chacun ne dispose pas, comme ça, de beaucoup de temps. Quant aux électeurs des villages voisins, que nous avons invités également, il ne faut pas s'en faire pour eux. Ils nous ont assez tiré dans les jambes à l'occasion pour que cela nous dispense de nous fendre en quatre, comme on dit. Non, mes amis, croyez-moi, n'allons pas trop en grand. Songeons plutôt à faire des économies. Il ne faudrait pourtant pas que la réception du président du Grand Conseil nous oblige à prélever un impôt l'année prochaine !

Ces paroles jetèrent un froid sur l'assemblée. On s'interrogeait du coin de l'œil et l'on attendait ce que Marc-Henri allait répliquer.

— Ecoutez, messieurs, dit-il d'une voix grave, je crois qu'il faut, avant tout, nous entendre sur le caractère de cette réception. Nous aurons des hôtes de marque qui viendront de toutes les régions du canton, c'est pourquoi je suis d'avis qu'il faut bien faire les choses et ne pas lésiner sur des petites dépenses que nous pouvons carrément supporter. Il ne s'agit pas de moi, cela va sans dire, mais bien de l'honneur de notre commune, et surtout de l'honneur du cercle tout entier !

Chacun approuva cette manière de voir et la proposition de Marc-Henri passa à l'unanimité.

Le régent — chargé des délicates fonctions de major de table — rédigea, séance tenante, l'ordre du jour de la fête, et comme Jules au Sapeur se préparait à déboucher la neuvième bouteille, on s'empressa de lever la séance.

* * *

Le grand jour arriva ; c'était une de ces belles journées de mai toute resplendissante de lumière. De bon matin déjà, des gamins endimanchés, jouaient et se pourchassaient dans les rues. Aux carrefours, des bras vigoureux clouaient des drapeaux et des oriflammes. Ici et là, on suspendait des couronnes de mousse piquées de fleurs en papier. Au-dessus de la porte d'entrée de la maison de ville, on pouvait lire ces mots et grosses lettres noires : « Soyez les bienvenus ! »

Demi-heure avant l'arrivée du train présidentiel, la place de la Gare prenait peu à peu l'aspect d'un grand boulevard. Sachant qu'il y avait un verre à boire, les citoyens de toutes les couleurs et de toutes les opinions, quittaient le champ ou l'atelier et, après avoir fait un brin de toilette, venaient, par petits groupes, s'installer sur le quai. Des mamans avaient amené leur marmaille et des vieux s'asseyaient sur le talus qui borde la route. Douze jeunes filles, en robes blanches, se tenaient devant la salle d'attente. Elles portaient une belle écharpe verte et blanche, et la plus jolie de toutes — la Marie au boursier — s'appropriait à offrir un bouquet au président.

Dès que le train fut signalé, le chef de gare, imposant et solennel, fit les cent pas, tandis que la fanfare n'attendait qu'un signal de son chef pour attaquer sa marche la plus entraînée.

— Le voilà, le voilà, criaient les gamins !

En effet, la locomotive, décorée de deux drapeaux, arriva tout essoufflée et la fanfare se mit à jouer la marche vaudoise.

L'émotion était à son comble. Des mouchoirs s'agitaient, la joie éclatait sur tous les visages.

Marc-Henri descendit le premier dans sa belle redingote noire et, tandis qu'il se penchait

pour recevoir une gerbe de fleurs, Jules au Sapeur ne put s'empêcher de dire :

— Tonnerre de Marc-Henri, en a-t-il de la veine de pouvoir embrasser une jolie fille comme la Marie au boursier !

Bientôt le cortège s'organisa : députés, autorités communales, groupes de citoyens venus de partout. On traversa le village en tous sens, après quoi l'on pénétra dans la maison de ville où le vin d'honneur se mit à couler.

Il y eut des discours, beaucoup de discours. De temps à autre, on chantait debout un chant patriotique, pendant que les conversations particulières allaient leur train, la Société de chant exécutait les plus beaux chœurs de son répertoire.

* * *

Cependant, quand le soleil lança ses rayons obliques dans la grande salle où la fête battait son plein, on vit des groupes de députés se lever pour partir. D'autres invités se retirèrent également. Il y eut échange d'amabilités et de remerciements.

— Serrons les rangs ! criaient Jules au Sapeur en apportant une brassée de bouteilles.

Et pour garder près de lui son groupe habituel d'admirateurs, il se mit à raconter, pour la centième fois, des histoires de la légion étrangère :

— Il faisait nuit, nous étions en plein désert, quand... quand...

— Allez, allez, hop ! place pour le bal ! lui cria Charles-Albert. Et déjà des bras vigoureux empoignaient les tables.

Jules au Sapeur allait se fâcher quand son ami Charles à Edouard lui dit en montrant ses poches d'où émergeaient deux cols de bouteilles :

— Allons, allons, laisse danser les jeunes, viens avec moi, j'ai des munitions !

C'est ainsi qu'ils quittèrent la salle. Ils allèrent au hasard par les rues désertes et tombèrent, plus qu'ils ne s'assirent, sur le mur de la Cure. On entendit un choc.

— Tonnerre, cria Charles à Edouard, les bouteilles qui se vident dans mes poches !

Comme dit le poète :

« Elles étaient du monde où les plus belles choses ont le pire destin. »

... On ne sut jamais comment ils regagnèrent leur domicile. *Jean des Sapins.*

LE COIN DU PASTEUR

LES anecdotes qui suivent m'ont été contées par M. le pasteur F... ; étant donné la source autorisée dont elles émanent, personne ne songera à mettre en doute leur authenticité.

* * *

La première concerne l'école de L... Il s'agit de l'examen d'instruction civique. Le vénérable ecclésiastique, qui fonctionnait en qualité d'expert, avait posé à un élève cette question :

— De combien de membres se compose la justice de paix ?

Le garçon n'était pas ferré en civisme ; il hésita, regarda autour de lui comme s'il cherchait du secours, puis hasarda péniblement : « elle se compose..., elle se compose... du juge de paix ! »

— Bien, mon enfant, fit l'examineur avec bienveillance, et comment nomme-t-on les quatre autres membres de ce corps dont le rôle est d'assister le juge ?... Voyons, les quatre as...

— Les quatre assassins, Monsieur le ministre ! s'écria glorieusement l'examiné, tout heureux d'avoir été mis si gentiment sur la piste !

* * *

La seconde historiette se passe dans une localité de la vallée du Rhône, à un examen de religion.

— Dis-moi, mon enfant, en quel lieu iront les justes après leur mort ? demande le pasteur à un élève peu doué.

— En pa... radis... en pa... radis, souffle éperdument un camarade du banc postérieur.

— En Panex ! répond l'interrogé qui n'a compris que la première syllabe du mot et a complété celui-ci de lui-même.

— Ce n'est pas fort ! observe le pasteur, qui ajoute : « et les méchants, où iront-ils, dans ce cas ? »

Même manège sur le banc du souffleur : « en en... fer, en en... fer ! »

— « En Antagnes, répond l'élève presque sans hésitation cette fois. *A Mex.* »

Momo aime les histoires. — Ce jour-là il a été si méchant que son papa commence sur le ton le plus sévère qu'il peut prendre :

— Il y avait une fois un petit garçon qui avait été très méchant. Alors un diable est venu pour le prendre...

Momo regarde un instant papa qui a le tort de ne pouvoir réprimer un mince sourire. Momo est fixé. Alors, à son tour, sévère :

— Mon mien diable, j'prend pas les petits enfants, mais j'prend les papas et les mamans qui sont en colère contre les petits enfants...

LA POMPE A PRADELU

JULIEN à Jules né Pradelu, avait dès sa jeunesse montré qu'il avait des dispositions pour la mécanique. Il était paysan comme son père, et n'avait jamais manifesté le désir de se vouer à une autre profession, malgré le plaisir qu'il avait de s'occuper de machines et de toutes pièces mécaniques quelconques. Il était tout le temps fourré à la forge, tenait le pied quand on ferrait, perçait les fers à la machine, forgeait et travaillait même au tour. Philippe le maréchal l'avait en admiration et disait à qui voulait l'entendre que Julien eût été mieux à sa place comme ingénieur-mécanicien que comme paysan. Il grandit en force et en sagesse et un beau jour le vit syndic, c'est-à-dire, premier magistrat de sa commune. Ses qualités d'administrateur et le souci de bien faire, lui acquirent de suite la sympathie et la popularité.

A côté de ses fonctions politiques, il était premier lieutenant d'infanterie et capitaine de la pompe. On parlait déjà de lui comme candidat pour député au Grand Conseil aux prochaines élections. Il se devait de marquer son passage au sein des autorités communales et l'occasion se présenta tout naturellement.

La pompe n'était plus suffisante ou pour mieux dire ne représentait plus les garanties exigées par l'assurance cantonale pour la défense contre l'incendie, des différents quartiers du village. Il fallait acheter une pompe à moteur et ce n'est pas sans peine qu'on obtint les crédits nécessaires au Conseil communal. Pradelu, syndic et capitaine de la pompe était tout désigné pour s'occuper de la chose. Inutile de vous dire qu'il s'adressa à une bonne maison du pays qui représentait une marque étrangère, oh, incontestablement bonne, mais qui y était établie et de ce fait donnait toute confiance.

Le jour de l'essai officiel arriva. Pradelu avait mobilisé le corps des pompiers au grand complet et jamais son casque n'avait brillé autant. On était venu des villages voisins, la fanfare était de la partie et on avait prévu après l'exercice une collation soignée aux frais de la commune.

L'essai fut concluant et avec deux cents mètres de tuyaux le jet caillait encore le coq de l'église. L'enthousiasme était à son comble. Pradelu au septième ciel.

A la collation, le toast à la patrie fut porté par l'ancien syndic qui était, malgré son grand âge encore un orateur de première force. Il termina son discours en disant, maintenant que nous avons une pompe que tout le monde nous envie que le bon Dieu fasse qu'on n'en ait jamais besoin !

Pradelu qui était à côté de lui se leva d'un bond et lui dit à l'oreille :

Pour l'amour du ciel, ne dites pas ça, après les frais qu'on a faits !... *Chamot.*

Oh ! ces enfants. — Maman à bébé. — Va vite dire à papa que M. et Mme Y... viennent lui faire visite. L'enfant, après s'être acquitté du message revint au salon.

— T'a-t-il dit s'il viendrait ?

— Non, il a dit : « Zut ! Je ne me dérange pas pour ces raseurs. »